

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 FR9101364 Hautes vallées de la Cèze et du Luech



Phase 1 : Diagnostic et enjeux Document de synthèse

Novembre 2013

Maitrise d'ouvrage : Syndicat mixte A.B. Cèze (dossier suivi par Anthony Laurent)

Réalisation du diagnostic écologique habitats terrestres : Isabelle Bassi (ONF)

Réalisation du diagnostic écologique habitats et espèces aquatiques et riverains : Guy Périat (Teleos Suisse), Jean-Phillipe Vandelle (Sialis Sarl), Sylvain Richard (ONEMA Méditerranée), Romain Moreau (Consultant Eau Environnement)

Réalisation du diagnostic socio-économique : volet agriculture : Guy Marjollet (Chambre d'Agriculture du Gard), volet forêt privée : CRPF Languedoc-Roussillon, autres activités : Paul Rouveyrol (Bureau d'étude ONF)

Synthèse : Paul Rouveyrol (ONF)

Référence à utiliser

ROUYEYROL P., 2013 – *Document d'objectifs du site Natura 2000 " Hautes vallées de la Cèze et du Luech" FR9101364, Phase 1 : Diagnostic et enjeux, document de synthèse* Rapport d'étude de l'Office National des Forêts, Montpellier, 25 p. + annexes

1	2
	3
4	

Photos de couverture : 1 – Châtaigneraie sur le site (I. Bassi, ONF, 2011), 2 – Ripisylve sur le site (A.B. Cèze) 3 – Ecrevisse à pattes blanches (G. Périat, Teleos, 2010), 4 - Vue du site (I. Bassi, ONF, 2011)

Sommaire

Avant-propos	2
CONTEXTE DE L'ETUDE.....	3
1. LE RESEAU NATURA 2000.....	3
2. LA DEMARCHE NATURA 2000 POUR LE SITE "HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH"	3
1.2 Constitution du réseau	3
1.3 Élaboration et validation du DOCOB	3
1.4 Mise en œuvre du DOCOB : contrats et charte Natura 2000.....	4
3. PRESENTATION DU SITE "HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH".....	4
DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....	6
1. CONTEXTE PHYSIQUE.....	6
1.1 Géologie et topographie	6
1.2 Climat	6
1.3 Hydrographie.....	6
2. LES MILIEUX ALLUVIAUX DU SITE	7
2.1 Habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux aquatiques	7
2.2 Espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux aquatiques.....	8
3. LES MILIEUX TERRESTRES DU SITE	9
3.1 Habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux terrestres.....	9
3.1.1 <i>Milieux forestiers</i>	9
3.1.2 <i>Milieux agropastoraux</i>	10
3.1.3 <i>Milieux humides</i>	11
3.1.4 <i>Milieux rocheux</i>	11
3.2 Espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux terrestres	11
4. HIERARCHISATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE.....	12
DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE	14
1. ORGANISATION DU TERRITOIRE.....	14
1.1 Démographie	14
1.2 Occupation des sols	14
1.3 Gestion de l'eau	14
1.4 Risques	15
2. DESCRIPTION DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES	15
2.1 Agriculture	15
2.2 Sylviculture	16
2.3.1 <i>Données générales sur la forêt dans le site</i>	16
2.3.2 <i>Forêt privée</i>	16
2.3.3 <i>Forêt publique</i>	17
2.3 Tourisme et loisirs	17
2.3.4 <i>Activités touristiques</i>	17
2.3.5 <i>Activités de pleine nature</i>	18
DEFINITION DES OBJECTIFS	20
1. CROISEMENT DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES.....	20
2. PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	23
BIBLIOGRAPHIE	24
LISTE DES ANNEXES.....	26

Avant-propos

Dans le cadre de la mise en oeuvre du réseau écologique européen Natura 2000, l'Etat français a proposé le site «Hautes vallées de la Cèze et du Luech» au titre de la directive européenne dite «Habitats».

Afin d'assurer la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêts communautaires, un document d'objectif (DOCOB) doit être élaboré pour le site. Il s'agit d'un document réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, visant à faire un état des lieux écologique et socio-économique, à définir les objectifs de gestion, à préciser les actions et moyens à engager pour satisfaire ces objectifs et à ajuster le périmètre du site.

Le document d'objectif du site Natura 2000 «Hautes vallées de la Cèze et du Luech» se présente sous la forme de trois documents principaux :

- Tome 1. Inventaire, enjeux et objectifs
- Tome 2. Programme d'action
- Tome 3. Charte Natura 2000

Le présent document correspond au tome 1. Il présente de façon synthétique le diagnostic écologique et socio-économique du site, un bilan des enjeux et la liste des objectifs de conservation et de développement durable pour le site.

CONTEXTE DE L'ETUDE

1. LE RESEAU NATURA 2000

Lancé en 1992, Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels abritant des habitats et des espèces dits « d'intérêt communautaire » du fait de leur rareté, des menaces pouvant entraîner leur disparition ou de leur caractère remarquable. Il a pour objet d'assurer leur maintien ou, le cas échéant, leur rétablissement dans un état de conservation favorable.

Il correspond à un maillage de sites désignés par chaque pays membre en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite « directive Oiseaux », et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, dite « directive Habitats », au titre de laquelle le site "Hautes vallées de la Cèze et du Luech" a été proposé.

Le réseau Natura 2000 s'étend aujourd'hui sur 18 % du continent européen, soit 96 millions d'hectares sur 27 000 sites. Avec la présence de 4 des 9 grandes régions biogéographiques européennes, la France joue un rôle important dans la construction de ce réseau : avec plus de 1 700 sites, le réseau Natura 2000 français couvre 6,5 millions d'hectares, soit 12,6 % de la superficie nationale, et concerne 9 000 communes, ce qui représente 15 millions d'habitants.

A l'échelle de la région Languedoc-Roussillon, le site Hautes Vallées de la Cèze et du Luech s'inscrit dans un réseau de 151 sites Natura 2000, couvrant 33 % de la surface régionale. La région se distingue par ailleurs par une richesse écologique remarquable, justifiant ce nombre important de zones Natura 2000.

2. LA DEMARCHE NATURA 2000 POUR LE SITE "HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH"

1.2 Constitution du réseau

Pour chaque site, le préfet soumet pour avis les projets de périmètre et les dossiers de motivation aux collectivités avant transmission au ministre en charge de l'environnement, qui étudie les propositions en s'appuyant sur l'expertise scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Pour la désignation des Zones Spéciales de Conservation (ZSC), dans un premier temps, les Etats membres établissent des propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC). Après arrêté ministériel, les SIC deviennent des ZSC. L'ensemble des ZSC et des Zones de Protection Spéciales (ZPS, sites de la directive Oiseaux)) constitue le réseau Natura 2000. **Le site "Hautes vallées de la Cèze et du Luech" a été proposé comme SIC en 1998.**

1.3 Élaboration et validation du DOCOB

En France, un document d'objectifs (DOCOB), est élaboré pour chaque site. Il comprend trois volets principaux :

- **description de l'existant** : diagnostic écologique (habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire) et socio-économique (notamment pratiques agricoles et forestières),
- **analyse de l'existant** : évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire, hiérarchisation des enjeux et définition des objectifs,
- **propositions d'actions** : déclinaison des objectifs en mesures et chiffrage des opérations.

Le **comité de pilotage** (COFIL) suit et valide l'élaboration du document d'objectifs. Il comprend des représentants des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs engagés dans la gestion des milieux naturels du territoire.

Pour le site " Hautes vallées de la Cèze et du Luech ", l'**opérateur est le syndicat mixte A.B. Cèze**. Il a été désigné en 2009. Le diagnostic écologique a été finalisé en 2012. Un premier comité de pilotage, permettant de présenter ces résultats, a eu lieu en mai 2011. Le diagnostic a été finalisé en 2012. L'Office National des Forêts a été retenu pour élaborer le Docob.

1.4 Mise en œuvre du DOCOB : contrats et charte Natura 2000

La France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir selon deux modalités :

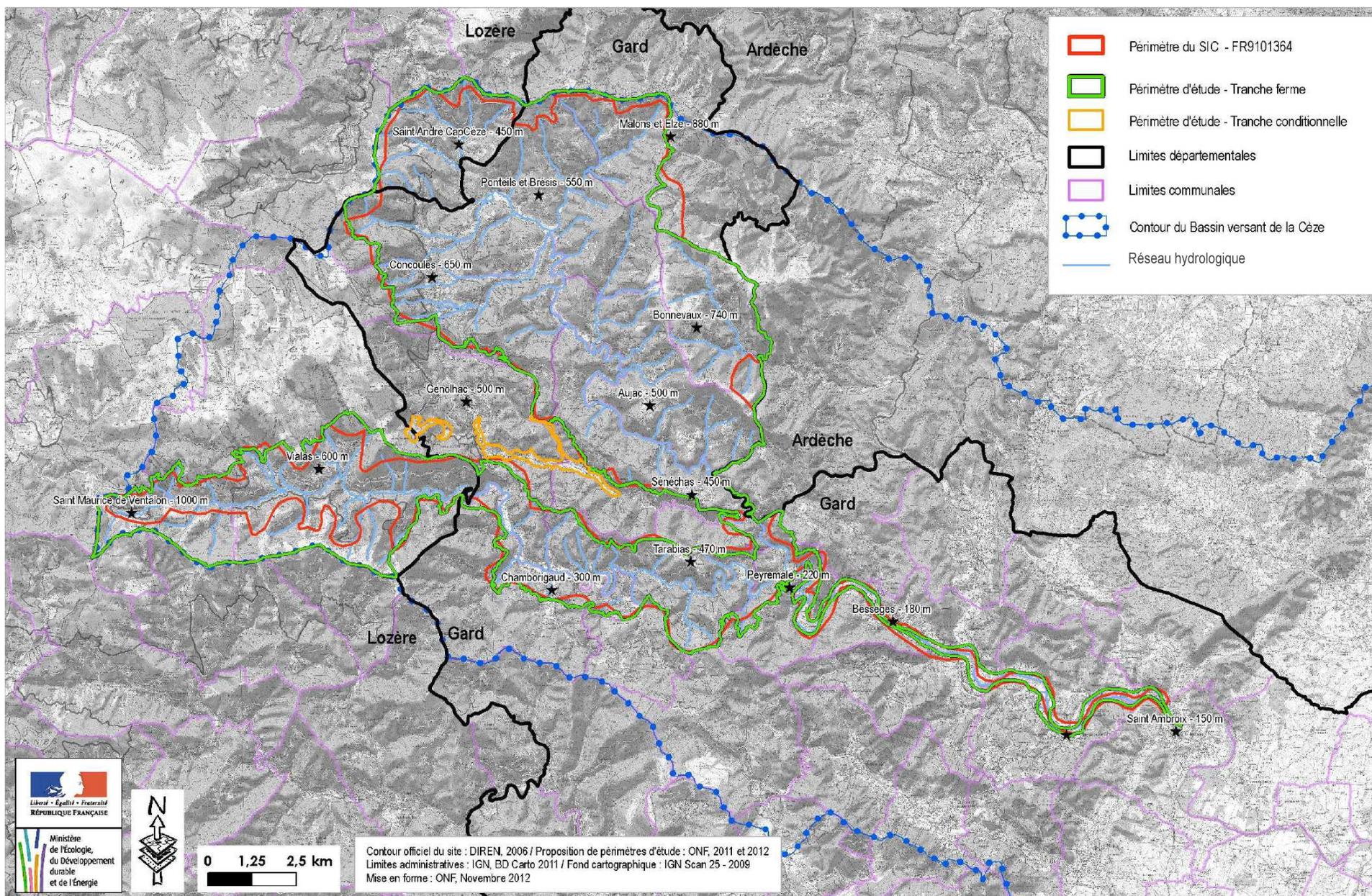
- **Contrats Natura 2000** : Tout titulaire de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peut conclure avec l'autorité administrative un contrat comportant un ensemble d'engagements conformes aux orientations définies par le document d'objectifs et définissant la nature et les modalités des aides de l'Etat.
- **Charte Natura 2000** : Tout titulaire de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site, pour une durée de 5 ans. Cette charte contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et espaces, ou de pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces.

L'adhésion à la charte n'implique pas le versement d'une contrepartie financière mais elle ouvre droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et permet d'accéder à certaines aides publiques (notamment en matière forestière où l'adhésion à la charte Natura 2000 constitue une garantie de gestion durable des bois et forêts situés dans le site).

3. PRESENTATION DU SITE "HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH

Le Site d'Importance Communautaire (SIC) se trouve sur la limite nord du département du Gard, avec une partie en Lozère, en région Languedoc-Roussillon. Le site correspond à la partie amont du bassin versant de la Cèze. Le périmètre d'étude retenu pour l'expertise des habitats terrestres couvre 14 275 ha (voir carte page suivante). Il concerne 21 communes.

Nom du site : " Hautes vallées de la Cèze et du Luech "	N° FR9101364
Date de proposition comme SIC : 31 décembre 1998	Localisation : Gard/Lozère
Domaines biogéographiques : méditerranéen - continental	
Surface officielle du SIC : 13 080 ha	
Surface de la zone d'étude : 14 122 ha (tranche ferme) + 153 ha (tranche conditionnelle : vallée de l'Homol, ajoutée à la zone d'étude après validation par le COFIL du 10/05/2011)	
Président du Comité de Pilotage : M. Yvan Verdier, président d'A.B. Cèze	
Opérateur : Syndicat mixte A.B. Cèze	
Diagnostic écologique : Bureau d'étude ONF (milieux terrestres, 2012) - Sialis –Teleos – ONEMA (milieux aquatiques, 2010)	
Diagnostic socio-économique : Chambre d'Agriculture du Gard (volet agriculture, 2011), CRPF Languedoc-Roussillon (volet forêt privée, 2011), Bureau d'étude ONF (autres activités, 2013)	
Rédaction du Document d'objectifs : Bureau d'étude ONF 2013	



DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. CONTEXTE PHYSIQUE

1.1 Géologie et topographie

Le périmètre d'étude se trouve à une altitude comprise entre **130 m** (Saint-Ambroix) et **1 209 m** (Rocher de Trenze). 70 % du site se situe en dessous de la limite des 700 m.

Le site peut se découper en plusieurs secteurs :

- la **zone de "montagne"** : en zone coeur du PNC principalement, sur les contreforts du Mont Lozère et du Bouges, à laquelle on peut ajouter le plateau de Bonnevaux à l'ouest du site,
- la **Haute vallée de la Ceze**,
- la **Haute et moyenne vallée du Luech**,
- la **vallée de l'Homol** (hors périmètre officiel),
- le **cours moyen de la Ceze** en aval de la confluence avec le Luech et l'Homol.

Au sein de ces secteurs, **les variations d'exposition et de versants sont très marquées**, avec des pentes localement très fortes.

Le coeur du site appartient aux Cévennes cristallines ou schisteuses, avec toutefois une forte présence de gneiss (secteur de Bonnevaux, Cours aval du Luech et de l'Homol). Les secteurs les plus montagnards sont plus granitiques alors que le cours moyen aval de la Ceze, à l'est, repose essentiellement sur des terrains sédimentaires alluvionnaires. Enfin, le secteur de Bedousses et Aujac révèle la présence de roches plus calcaires, ce qui laisse présager des types d'habitat différents.

1.2 Climat

La zone d'étude est sous l'influence de trois climats :

- partie aval de Peyremale jusqu'à Saint-Ambroix : climat de type méditerranéen très chaud et sec en été, frais en hiver, pluvieux au printemps et en automne,
- partie Cévennes (300 - 900 m alt.) : climat de type méditerranéen, chaud ou tempéré en été, été long et hiver froid avec de fortes précipitations au printemps et en automne,
- partie "montagne" (> 900m) : climat à été tempéré court et hiver froid, assez pluvieux.

Le positionnement au niveau altitudinal de la zone méditerranéenne typique avec sécheresse estivale est délicat. Sa présence n'est pas systématique même sur les versants les mieux exposés. Il semblerait que **la zone méditerranéenne sur le site ne dépasse guère les 450 - 500 m d'altitude**.

1.3 Hydrographie

Le site se situe en amont du bassin versant de la Cèze, rivière possédant des racines cévenoles qui lui confèrent un régime de débit particulier, caractérisé par une extrême sévérité des étiages ($\sim 1 \text{ m}^3/\text{s}$) et une exceptionnelle force des crues ($> 3 \text{ 700 m}^3/\text{s}$). Le site couvre également les vallées de ses deux principaux affluents sur le secteur : le Luech et l'Homol.

Le site est marqué par une forte hétérogénéité spatiale (géologie, topographie, influences climatiques) et saisonnière (régime hydrauliques et météorologie contrastés au cours de l'année). Cette hétérogénéité, déterminante pour la gestion, est aussi à l'origine de la richesse du site en milieux et espèces.

2. LES MILIEUX ALLUVIAUX DU SITE

2.1 Habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux aquatiques

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux aquatiques sont décrits de manière détaillée dans le rapport fourni par le groupement ONEMA-SIALIS-TELEOS. Les principaux résultats sont présentés dans ce chapitre.

L'inventaire des habitats riverains s'est fait sur tout le bassin versant de la Cèze : il a mis en évidence un état de conservation se dégradant d'amont en aval. Situé en tête de bassin, **le site Hautes vallées de la Cèze et du Luech présente donc des habitats alluviaux riches en biodiversité** : ripisylves à Aulnes, à Saules, végétations flottantes, formations végétales de bancs de graviers... 5 habitats d'intérêt communautaires ont pu être identifiés à ce niveau, avec des états de conservation souvent très hétérogènes.



Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc et Barbeau méridional (Source : AB Cèze)

La conservation de ces habitats est étroitement liée au maintien du régime hydraulique des cours d'eau (régimes de crues, absence d'artificialisation des berges). Les espèces végétales invasives (renouée du japon, buddleia, robinier...), représentent également une menace importante. Elles sont présentes jusqu'en tête de bassin.

Habitat d'intérêt communautaire (*habitat prioritaire)	Code N 2000	Surface	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Rivières alpines avec végétation ripicole à Saule drapé	3240	Non cartographié	Non	Inconnu
Rivières permanentes méditerranéennes à Pavot cornu	3250	42,5 ha	Non	Moyen
Rivières de l'étage montagnard avec végétation flottante	3260	Non cartographié	Non	Inconnu
Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne	91E0	38,4 ha	Non	Moyen à bon
Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc	92A0	74,5 ha	Oui	Mauvais

2.2 Espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux aquatiques

La Cèze et ses affluents abritent une faune remarquable qui trouve dans le site Hautes vallées de la Cèze et du Luech des habitats favorables : **5 espèces de poissons d'intérêt communautaire ont été recensées, ainsi qu'un crustacé, l'Ecrevisse à pattes blanches et deux mammifères : le Castor et la Loutre.**

Si le castor est bien présent sur l'ensemble du bassin versant, la Loutre et l'Ecrevisse présentent des populations nettement plus denses en amont, et le site a donc une réelle responsabilité pour ces deux espèces, sensibles à la pollution de l'eau, à la dégradation de leur habitat et à l'introduction d'espèces invasives (écrevisses américaines).

Groupe	Espèce	Nom scientifique	Inscrit au FSD
Poissons	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	Oui
	Blageon	<i>Leuciscus souffia</i>	Oui
	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Non
	Toxostome	<i>Chondostroma toxostoma</i>	Non
Crustacés	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Oui
Mammifères	Castor	<i>Castor fiber</i>	Oui
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Oui

Concernant les poissons, la température de l'eau est un critère essentiel, un réchauffement étant néfaste pour la plupart des espèces considérées. La présence du barrage de Sénéchas a un impact très fort à ce niveau.

Les rivières du site présentent un patrimoine naturel remarquable, avec 7 espèces et 5 habitats d'intérêt communautaire. Cette richesse reflète la bonne qualité des milieux de la partie amont du bassin versant de la Cèze. Des dégradations sont cependant constatées (perturbation du régime thermique des cours d'eau, espèces invasives...).

3. LES MILIEUX TERRESTRES DU SITE

3.1 Habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux terrestres

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux terrestres sont décrits de manière détaillée dans le rapport fourni par l'ONF. Les principaux résultats sont présentés dans ce chapitre.

3.1.1 Milieux forestiers

Les milieux forestiers couvrent plus de 80 % de la surface du site. Majoritairement feuillus (châtaigneraies, hêtraies, chênaies vertes et caducifoliées), ces forêts présentent aussi des résineux qui, sous forme de plantations ou de boisement spontanés, occupent 33 % du site.



Châtaigneraies sur la zone d'étude (Source : ONF)

En dehors des ripisylves, **3 habitats d'intérêt communautaire forestiers sont présents sur le site** : les châtaigneraies sont les plus abondantes et caractérisent fortement les paysages locaux. Issues des anciens vergers typiques du secteur d'études, elles sont présentes sur près d'un tiers du site, en incluant les formations non communautaires. Cependant, la présence de chênaies vertes et de hêtraies acidiphiles est également notable.

Habitat d'intérêt communautaire (*habitat prioritaire)	Code N 2000	Surface	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Hêtraies acidiphiles montagnardes	9120	470 ha	non	Moyen
Châtaigneraies cévenoles méditerranéennes (< 600 m)	9260	569 ha	oui	Moyen à mauvais
Châtaigneraies cévenoles non méditerranéennes ou potentiellement méditerranéenne (> 600 m)	9260 ou NC	3742 ha		
Chênaies vertes	9340	1 133 ha	non	Moyen à mauvais

A noter que, selon les cahiers d'habitat Natura 2000, **les châtaigneraies ne sont d'intérêt communautaire que lorsqu'elles sont accompagnées d'espèces floristiques méditerranéennes.**

Il a été ainsi considéré que, sur le site :

- en dessous de 400 m d'altitude : les châtaigneraies sont d'intérêt communautaire,
- au-delà de 400 m d'altitude : elles devront faire l'objet d'un diagnostic préalable à toute contractualisation, afin de déterminer si le cortège floristique présent est méditerranéen.

3.1.2 Milieux agropastoraux

Les milieux agropastoraux sont très minoritaires sur le site, dont ils n'occupent que 12 % de la surface. Ils témoignent du rôle de l'agriculture, essentiellement l'élevage, dans le maintien de milieux ouverts à forte biodiversité.

Les landes constituent les deux tiers de ces milieux, parmi lesquelles une part importante de landes à callune et de landes à genêt purgatif, toutes deux d'intérêt communautaire.



Landes sèches et milieux agropastoraux en cours de fermeture (Source : ONF)

Les milieux agricoles sont très majoritairement représentés par les pâtures mais d'autres types apportent une diversité d'habitats intéressante : pelouses sèches, prairies de fauches, pelouses pionnières... **Les prairies de fauches mésophiles situées en fond de vallée constituent un milieu particulièrement rare à l'échelle régionale et représentent un enjeu majeur pour le site.**

Habitat d'intérêt communautaire (*habitat prioritaire)	Code N2000	Surface	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Landes sèches	4030	130 ha	non	Moyen
Landes montagnardes à Genêt purgatif	5120	474 ha	non	Moyen
Pelouses sèches calcicoles	6210	42,5 ha	non	Inconnu à Moyen
Pelouses acidiphiles montagnardes	6230	2,8 ha	non	Inconnu
Prairies maigres de fauche	6510	276 ha	oui	Moyen à bon
Pelouses pionnières sur dalles	*6110	0,98 ha	non	Inconnu

Remarquables, ces prairies sont également fortement menacées :

- elles sont fortement dépendantes des pratiques agricoles : l'absence d'entretien lié à une déprise agricole entraîne leur fermeture, phénomène très présent sur le site. La mise en culture constitue également une menace,
- **la très forte densité de sanglier représente également un problème majeur** : dégradation directe par retournement des prairies, mais aussi difficultés des agriculteurs à restaurer l'habitat sans attirer immédiatement les sangliers sur la parcelle. La problématique est la même concernant les châtaigneraies (avec destruction des murets).

3.1.3 Milieux humides

En dehors des cours d'eau, les milieux humides sont très rares sur le site et correspondent à des habitats ponctuels : suintements permettant la présence de mares temporaires, à forte valeur patrimoniale, et végétations de sources pétrifiantes caractérisées par la formation de tufs calcaires, pour lesquels seul un site a été identifié. Peu nombreux et de faible surface, ces milieux n'en constituent pas moins des enjeux forts pour le site.

Habitat d'intérêt communautaire (*habitat prioritaire)	Code N2000	Surface	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Suintements temporaires sur silice	*3170	8 ha	non	Inconnu à Moyen
Sources pétrifiantes	*7220	Ponctuel (une station)	non	Inconnu

3.1.4 Milieux rocheux

Les habitats rocheux, falaises et éboulis, abritent une flore originale, constituée d'espèces adaptées aux fortes contraintes de ce type de milieu (absence de sol, sécheresse estivale).

Ces milieux occupent une faible surface mais correspondent à des sites peu fréquentés et utilisés et sont peu soumis à d'éventuelles menaces. Ils paraissent par conséquent stables, même s'ils mériteraient d'être étudiés de façon plus approfondie.

Habitat d'intérêt communautaire (*habitat prioritaire)	Code Natura 2000	Surface	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Eboulis siliceux	8110	0,4 ha	non	Inconnu
Eboulis thermophiles	8130	0,8 ha	non	Inconnu
Eboulis médio européens siliceux	8150	0,6 ha	non	Inconnu
Falaises continentales siliceuses	8220	0,1 ha	non	Inconnu

3.2 Espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux terrestres

L'élaboration du Docob n'a pas inclus d'inventaire de la faune liée aux milieux terrestres. Les sources bibliographiques (données GCLR) ont permis de recenser **3 espèces de chiroptères de l'annexe II** sur le site : Barbastelle d'Europe, Petit et Grand Rhinolophe.

En ce qui concerne la flore, **35 espèces patrimoniales ont été recensées sur le site dont 11 sont protégées**. Parmi elles, une espèce est inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitat : la Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), petite orchidée des milieux humides.

Ces données sont très certainement sous-estimées, et il est très probable que des prospections complémentaires, en particulier concernant les groupes non inventoriés, permettraient d'identifier d'autres espèces patrimoniales, tant pour la faune que pour la flore.

Groupe	Espèce	Nom scientifique	Inscrit au FSD	Etat de conservation
Chiroptères (chauves-souris)	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastellus</i>	Non	Moyen
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Non	Moyen
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Non	Moyen
Flore	Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i>	Non	Inconnu

Le site est majoritairement forestier. 15 habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés. Parmi ceux-ci, les habitats forestiers (châtaigneraies, chênaies vertes, hêtraies), les prairies de fauche et les landes occupent les surfaces les plus importantes. 3 espèces de chiroptères de l'annexe II et une espèce d'orchidée de l'annexe IV sont connues sur le site.

4. HIERARCHISATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

La méthodologie utilisée est issue d'un travail réalisé par le CEN-LR et validé en CSRPN Languedoc-Roussillon (Rufroy et Kleszczewski, 2008). Elle est appliquée à l'ensemble des sites Natura 2000 de la région. Le détail de la méthodologie est présenté en annexe.

Une note régionale est donnée pour chaque espèce et habitat à partir de plusieurs paramètres : responsabilité régionale par rapport à son aire de répartition européenne et/ou française, sensibilité de l'habitat ou de l'espèce, aire de répartition, amplitude écologique, abondance en Europe et dynamique.

Le niveau d'enjeu de l'habitat ou de l'espèce est déterminé en croisant cette note régionale avec la représentativité régionale, qui reflète le rapport entre la surface ou la population de l'habitat ou de l'espèce présente sur le site et la surface ou la population régionale.

Code Natura 2000	Intitulé de l'habitat	Surface sur le site (ha)	Note régionale	Responsabilité site	Note finale	Enjeu	Enjeu local
6510	Prairie de fauche de basse altitude	276	7	55% = 6	13	Exceptionnel	Exceptionnel
3170*	Suintements temporaires sur silice	8	7	13% = 4	11	Très fort	Très fort
9260	Châtaigneraies cévenoles méditerranéennes	2 134	5	43% = 5	10	Très fort	Très fort
92A0	Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc	75	7	8% = 3	10	Très fort	Très fort
91EO*	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne	38	5	15% = 4	9	Très fort	Très fort
9340	Chênaies vertes siliceuses	1 133	4	11% = 4	8	Fort	Modéré
5120	Landes montagnardes à Genêt purgatif	474	4	9% = 3	7	Fort	Modéré
6210	Pelouses sèches <i>Mesobromion</i>	43	4	8% = 3	7	Fort	Fort
8110	Eboulis siliceux montagnards	0,4	4	8% = 3	7	Fort	Fort
8220	Falaises siliceuses	0,1	6	<1% = 1	7	Fort	Fort
9120	Hêtraies acidiphiles montagnardes	470	4	9% = 3	7	Fort	Fort
6110*	Pelouses pionnières sur dalles	1	3	10% = 4	7	Fort	Fort
3250	Rivières permanentes méditerranéennes à Pavot cornu	43	4	9% = 3	7	Fort	Fort
8130	Eboulis méditerranéens thermophiles	0,8	5	<1% = 1	6	Modéré	Modéré
7220*	Sources pétifiantes	Ponctuel	5	<1% = 1	6	Modéré	Très fort
6230	Pelouses siliceuses montagnardes	2,8	4	<1% = 1	5	Modéré	Modéré
8150	Eboulis siliceux collinéens	0,6	4	<1% = 1	5	Modéré	Modéré
3260	Rivières de l'étage montagnard avec végétation flottante	NR	3	NR (0-10 %)	4 - 6	Modéré	Modéré
4030	Landes sèches montagnardes	130	3	<1% = 1	4	Faible	Modéré

En gras : habitats prioritaires

Ce niveau d'enjeu régional est complété par une évaluation à dire d'expert du niveau d'enjeu local, afin de prendre en compte la rareté de certains habitats à une échelle moins étendue. On peut ainsi considérer que les sources pétrifiantes, très rares au niveau local, constituent un enjeu très fort alors que les chênaies vertes, très répandues dans le secteur, ou encore les landes à Genêt purgatif, en expansion, représentent des enjeux moins importants.

13 des 19 habitats d'intérêt communautaire présentent un enjeu fort à exceptionnel (12 en considérant l'enjeu local). Les prairies de fauche constituent l'enjeu majeur, essentiellement du fait de la forte représentativité à l'échelle régionale pour cet habitat. Les châtaigneraies, les suintements siliceux et les forêts alluviales constituent les autres enjeux très forts.

Indépendamment de cette hiérarchisation, une note locale a également été affectée à chacun de ces habitats. Elle permet de prendre en compte les enjeux à une échelle moins étendue et de distinguer des habitats communs dans la région, ou peu présents sur le site, mais constituant néanmoins un enjeu du fait de leur rareté dans le secteur.

Code Natura 2000	Espèce	Nom latin	note régionale	Importance régionale
1138	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	7	Forte
1126	Toxostome	<i>Chondostroma toxostoma</i>	6	Forte
1092	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	6	Forte
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastellus</i>	4	Modérée
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4	Modérée
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	4	Modérée
1131	Blageon	<i>Leuciscus soufia</i>	4	Modérée
1162 - 1163	Chabots	<i>Cottus sp.</i>	4	Modérée
1337	Castor	<i>Castor fiber</i>	4	Modérée
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	3	Faible

Le niveau de précision des inventaires (absence d'évaluation de la taille des populations sur le site) ne permet pas de hiérarchiser les enjeux à l'échelle du site pour les espèces. Le Barbeau méridional, le Toxostome et l'Ecrevisse à pattes blanches constituent des enjeux forts pour la région.

Néanmoins, d'autres espèces avec des notes régionales plus faibles restent remarquables : c'est le cas en particulier de la loutre et du castor, dont les populations sont très anciennes sur le site. Pour la Loutre, le site constitue en outre un pont essentiel pour la colonisation des rivières méditerranéennes. De même, les chiroptères représentent également un enjeu fort du fait de leur forte vulnérabilité sur le site (population disséminée).

Les prairies de fauche constituent un enjeu exceptionnel pour le site. Les châtaigneraies, les suintements siliceux et les forêts alluviales constituent les autres enjeux très forts. Les enjeux concernant la faune se concentrent sur les espèces liées aux milieux aquatiques.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1. ORGANISATION DU TERRITOIRE

1.1 Démographie

Le site Natura 2000 concerne **21 communes**, appartenant à **5 communautés de communes** et représentant une population de **15 270 habitants**, dont 44 % pour les seules communes de Saint-Ambroix, Bessèges et Molières-sur-Cèze. La densité de population est très variable selon les communes, s'échelonnant de 2 à 307 habitants/km² (moyenne de 43 hab/km²).

Avec une augmentation totale de 0,4 %, l'évolution de la population entre 1999 et 2009 ne montre pas de tendance forte. Un bon solde migratoire remplace un solde naturel généralement négatif. La population des communes les plus peuplées est également la plus stable. Le vieillissement de la population est marqué, et plus fort que dans le reste du bassin versant.

Historiquement, les variations de population ont été beaucoup plus fortes, avec des baisses drastiques liées à l'exode rural mais surtout au développement puis à la régression et à la disparition de l'industrie minière, entraînant des pertes allant jusqu'à 90 % de la population sur certaines communes.

1.2 Occupation des sols

L'occupation des sols reflète l'histoire du site : très fortement peuplées au 18^{ème} siècle, les vallées cévenoles présentaient des paysages ouverts qui se sont progressivement refermés sous l'effet de l'exode rural. Le développement de l'industrie minière a entraîné l'introduction du Pin maritime, utilisé pour les étais de mines et qui a colonisé les anciens milieux agricoles, avec une dynamique souvent très forte.

Le résultat est un **territoire très fortement boisé, avec un taux de couverture forestière de 81 %**. L'agriculture est très minoritaire. Les surfaces urbanisées concernent 5 % du site.

1.3 Gestion de l'eau

Vingt-huit points de prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont recensés sur le site. Les prélèvements sont représentés à 90 % par les eaux superficielles (rivière et sources) et les forages et puits dans la nappe alluviale. Le prélèvement de pointe est estimé à 30 l/s. Le seul syndicat d'AEP est le Syndicat du Luech, les autres communes fonctionnent en régie directe.

Le syndicat A.B. Cèze a réalisé en 2009 une **étude sur la gestion des béals sur le site**. 41 béals, pour 75 ha irrigués (hors jardins des particuliers), ont été recensés notamment sur le secteur de Génolhac et les vallées de la Gardonette et de l'Homol. Des dysfonctionnements ont été mis en évidence : canaux vétustes, prélèvements inadaptés, manque d'entretien, absence de structure de gestion... Les prélèvements sont très impactants pour les cours d'eau (prélèvement net évalué à 130 l/s). Un plan d'optimisation de la gestion de la ressource est en cours de mise en œuvre. Il porte sur l'aménagement des prises d'eau et des canaux d'amenée d'eau afin de parvenir à un meilleur rendement (maintien des usages et diminution de l'impact sur le milieu).

La qualité générale des eaux, tant du point de vue physicochimique que bactériologique, est bonne, à l'exception de la Cèze en aval de Bessèges, jusqu'à Saint-Ambroix : la qualité bactériologique y est très mauvaise, principalement du fait des rejets de la station d'épuration de Bessèges. Des problèmes sont également à signaler à ce niveau dans la haute vallée du Luech.

Le barrage de Sénéchas, propriété du Conseil Général a été mis en place en 1977, initialement uniquement pour écrêter les crues de la Cèze. Depuis 1982, il a également un rôle de soutien d'étiage. Il a une forte influence sur le régime thermique de la Cèze (augmentation des températures).

1.4 Risques

La totalité des communes est soumise au risque d'inondations, de feux de forêt et de séismes (zone de sismicité de 2, faible, pour la partie amont à 3, modéré pour la partie aval). **Le risque inondation est particulièrement présent : le bassin versant de la Cèze est régulièrement soumis à des crues.** Un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) a été approuvé en 2001.

Le risque de rupture de barrage est mentionné pour une partie importante des communes. D'autres risques sont signalés ponctuellement : mouvements de terrain, éboulement, chutes de pierres et de blocs et transport de marchandises dangereuses (3 communes). Un arrêté de catastrophe naturelle de type tempête a également été pris en 1982.

La population du site est stable et inégalement répartie sur le territoire. La forte présence des boisements reflète l'histoire du site : déprise agricole puis importance des anciennes activités minières.

La gestion des cours d'eau est un élément déterminant pour l'organisation du territoire : qualité, prélèvements, prévention des crues jouent un rôle majeur dans le fonctionnement du bassin versant.

2. DESCRIPTION DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

2.1 Agriculture

212 exploitants agricoles sont présents dans les communes du site. **Plus de 60% des exploitants le sont à titre secondaires ou solidaires**, ce qui révèle, d'une part, la petite taille des exploitations dans un secteur à forts handicaps naturels et, d'autre part, le maintien d'exploitants pluriactifs.

La moyenne des âges est relativement équilibrée. 37% des exploitants ont entre 50 et 59 ans : ce chiffre est plus favorable que la moyenne gardoise, il illustre cependant les enjeux de transmissions reprise sur ce secteur pour les cinq prochaines années.

Près de la moitié des exploitants principaux ont une dominante cultures (maraîchage, châtaigneraie). Les éleveurs sont légèrement minoritaires. L'élevage est essentiellement ovin et, dans une moindre mesure, caprin. Les deux tiers des troupeaux sont de petite taille (moins de 20 chèvres ou de 50 brebis).

1 547 ha sont valorisés par une activité agricole sur le site, avec une moyenne de 3,5 ha par îlot (voir carte en annexe). L'agriculture présente donc un émiettement global, donnant la sensation d'oasis agricoles au sein d'un ensemble forestier, soit autour des hameaux, soit le long des rivières dans des parties relativement mécanisables. Quelques grands ensembles correspondant à des espaces pastoraux gérés par des troupeaux ovins ou bovins se détachent cependant sur les flancs du Mont Lozère ou sur la crête d'Aujac Bonnevaux.

Le secteur de la haute vallée de la Cèze et du Luech abrite une activité agricole caractéristique des espaces agricoles à forts handicaps naturels. Son impact territorial global est faible économiquement mais fort dans son aspect paysager autour des hameaux et des rivières. Son avenir passe par un renouvellement des générations et la mobilisation foncière.

La forte proportion d'exploitants en place à titre secondaire ou solidaire limite cependant les possibilités de contractualisation dans le cadre Natura 2000 actuel (MAEt : Mesures Agro-Environnementales territorialisées), prioritairement orienté vers les exploitants à titre principal.

2.2 Sylviculture

2.3.1 Données générales sur la forêt dans le site

Les milieux forestiers occupent 81 % de la surface du site. **Cette forêt est essentiellement privée** (85% de la surface). Les feuillus sont majoritaires (60 %).

Les éléments déterminants pour la gestion forestière sur la zone d'étude sont :

- **La desserte** : elle est souvent insuffisante dans les secteurs les plus escarpés et les routes publiques ne sont pas toujours adaptées à la circulation des camions forestiers. L'amélioration du réseau de desserte est prévue pour certaines propriétés privées et forêts publiques.
- **Le risque incendie** : il est fort sur tout le territoire étudié. Stimuler la gestion forestière peut contribuer à réduire significativement la vulnérabilité des boisements.
- **les problèmes phytosanitaires** : le chancre est présent dans tous les peuplements de châtaigniers. le Cynips n'a pas été encore repéré sur ce secteur, toutefois ce risque est présent pour les années à venir, en particulier concernant les châtaigneraies fruitières (baisse de la production du fait des l'atteinte des fructifications). Les pinèdes peuvent présenter des chenilles processionnaires, qui entraînent une défoliation.

Le changement climatique est également déterminant (remontée en altitude des cortèges végétaux, particulièrement pour la châtaigneraie).

2.3.2 Forêt privée

La forêt privée concerne **85 % de la surface forestière du site** (9 850 ha), soit 69 % du territoire d'étude. Les formations dominantes sont les taillis (56 %), essentiellement de châtaignier, chêne pubescent et chêne vert, et la futaie résineuse (37 %), principalement de pins. pins sont surtout issus de régénération naturelle, (colonisation des espaces ouverts). Quelques plantations de douglas, d'épicéa ou de cèdre se rencontrent par ailleurs.

Le Pin maritime et le Pin laricio sont les essences les plus exploitées, le plus souvent sous forme de coupes rases. Les quelques reboisements résineux présents sont susceptibles de produire du bois d'œuvre. Les taillis de chêne sont exploités en coupes rases pour produire du bois de chauffage. Le châtaignier ne présente un intérêt sylvicole qu'aux altitudes les plus hautes.

Avec 3 772 propriétaires (surface moyenne de 2,9 ha/propriété), la forêt privée est extrêmement morcelée, 83 % des propriétaires possèdent moins de 4 ha de bois et 5 % des propriétaires possèdent presque la moitié de la surface (46 %). L'essentiel de l'activité forestière se réalise sur les plus grosses propriétés (supérieures à 10 ha)

Ce morcellement constitue un handicap majeur pour la gestion (difficultés de mettre en œuvre la desserte et d'établir des plans de gestion). Pour pallier ce problème, dix regroupements de propriétaires ont été réalisés sur le site, pour certains suite à de forts incendies afin de percevoir des subventions pour reconstruire la forêt.

6 propriétés bénéficient d'un Plan simple de gestion agréé par le CRPF. Elles couvrent une surface de 344 ha. Les objectifs sylvicoles qui y sont définis consistent à :

- réaliser des éclaircies dans les plantations résineuses, ou des coupes définitives suivis de plantations dans les peuplements où le diamètre d'exploitabilité est atteint,
- réaliser des éclaircies dans les boisements de Pins pour les peuplements les mieux constitués,
- suivre un programme d'élagage, de taille de formation et de coupes pour les plantations de peupliers et noyers aux abords des cours d'eau,
- gérer en coupes rases, pour produire du bois de chauffage, les taillis de hêtre et de robinier,
- ne pas intervenir dans les ripisylves, riches en biodiversité, ni dans les taillis de chênes verts et pubescents et de châtaignier, peuplements peu favorables à la production et à l'exploitation de bois.

2.3.3 Forêt publique

La forêt publique concerne **15 % de la surface forestière** du site (1 637 ha), soit 11 % du territoire d'étude (voir carte en annexe). Elle correspond à **5 forêts domaniales et 2 forêts communales**. Les forêts domaniales couvrent 97 % de la surface de forêt publique dans le site.

En termes de production de bois, les enjeux se concentrent dans la forêt domaniale du Mas de l'Ayre. Les peuplements de Pin laricio, de cèdre et de Douglas sont les plus intéressants d'un point de vue sylvicole. Le châtaignier et le Hêtre sont également intéressants mais les débouchés sont moins faciles pour ces essences.

Les enjeux environnementaux sont particulièrement forts dans la forêt domaniale du Malmontet et les forêts communales adjacentes (hêtraies, milieux ouverts d'intérêt communautaire). Ce secteur concentre également les enjeux de protection des sols, moins présents ailleurs.

Couvert forestier : 81 %

Part de la forêt privée : 85 %

Nombre de propriétaires privés : 3 772

Principales essences châtaignier, chêne pubescent, chêne vert, Pins

Principaux enjeux de production : Pin laricio, Pin maritime, cèdre, Douglas, hêtre et châtaigniers potentiels

Freins à la sylviculture : desserte insuffisante, morcellement du foncier

Principaux enjeux biodiversité : habitats d'intérêt communautaires ==châtaigneraies, hêtraies, chênaies vertes), enjeux vieilles forêts

Autres enjeux : DFCI, protection des sols

2.3 Tourisme et loisirs

2.3.4 Activités touristiques

Les offices de tourisme de Génolhac et Bessèges reçoivent 10 500 personnes par an. **L'activité est fortement saisonnière** la fréquentation se concentrant sur les mois d'été.

L'offre en termes de logements touristiques est difficile à évaluer. Le site possède plus de 500 lits marchands et 525 emplacements de camping, auxquels s'ajoutent des locations de meublés et des gîtes et chambres d'hôte non déclarés. Les résidences secondaires sont particulièrement nombreuses.

Le tourisme vert est prédominant : la randonnée est une activité très pratiquée, avec le passage de nombreux sentiers. Dans la haute vallée, en amont de Bessèges, la rivière reste l'élément attirant le plus grand nombre de visiteurs. Le restant des activités touristiques repose sur l'événementiel (concerts et spectacles en été), les ballades en âne et, plus marginalement, le tourisme culturel

Tous les territoires ne sont pas également favorisés pour le tourisme : la **Cèze entre Bessèges et Saint-Ambroix est handicapée par les problèmes de qualité des eaux** liés au mauvais fonctionnement des stations d'épuration, et qui en interdisent l'usage aux baigneurs. Le Luech est également touché, dans une moindre mesure, avec en outre une fermeture des itinéraires de randonnée du fait des problèmes de sécurité posés par les anciens sites miniers.

Le site a développé une activité touristique saisonnière, de type tourisme vert. Les rivières (baignades) et les circuits de randonnée constituent les facteurs les plus attractifs.

2.3.5 Activités de pleine nature

- **Chasse**

28 sociétés de chasse sont présentes sur le site, dont 1 ACCA, 19 associations communales et 8 sociétés privées.

Le secteur est très favorable au sanglier, qui constitue l'espèce prépondérante. Le chevreuil est également présent, le cerf est signalé ponctuellement, avec des attributions en 2012. Le petit gibier, est moins présent : lièvre essentiellement, ainsi que lapin de garenne, régression. Le sanglier concentre les enjeux, avec un report sur cette espèce des pratiques antérieures ciblées sur le petit gibier.

Les prairies de fauche sont très attractives pour les sangliers, attractivité accentuée par la faiblesse des surfaces concernées et l'isolement dans des milieux forestiers. La fédération finance des protections, en se limitant aux agriculteurs pour des raisons de budget.

- **Pêche**

L'APPMA "les amis de la Cèze" couvre l'ensemble du site, qui est fréquenté par environ 1 000 pêcheurs. Ce chiffre, en retrait par rapport aux effectifs antérieurs (jusqu'à 2000 pêcheurs), est stable depuis plusieurs années.

Les rivières du site sont toutes classées en 1ère catégorie, mais les beaux peuplements ne sont présents qu'en amont, les températures estivales étant trop fortes en aval.

Une étude génétique réalisée par la fédération nationale de pêche et l'Institut des sciences de l'Evolution sur les truites du bassin versant de la Cèze en 2011 a mis en évidence un impact négligeable des introductions de truites domestiques sur les populations locales, confirmant la qualité piscicole du secteur.

Les menaces identifiées à ce jour concernent les trop fortes températures de l'eau, les problèmes persistants d'assainissement et de qualité des eaux, les prélèvements et les très faibles niveaux d'étiages, avec nécessité d'opérations de sauvetage de la part de la fédération de pêche

- **Loisirs aquatiques**

Les sites de baignade constituent une des attractions touristiques majeures du site. La fréquentation se concentre sur la vallée de la Cèze, qui cumule les meilleures conditions pour la baignade, en termes de quantité et de qualité de l'eau, et le meilleur niveau d'activités touristiques annexes. **La Cèze est interdite à la baignade entre Bessèges et Saint-Ambroix**, du fait de la mauvaise qualité des eaux due au mauvais fonctionnement de la station d'épuration de Bessèges.

Le canoë-kayak ne se pratique qu'en dehors du site (aval de Saint-Ambroix et base nautique du lac de Villefort). Des pratiques "sauvages" de canyoning sont cependant à signaler pour la partie lozérienne de la vallée du Luech.

- **Randonnée pédestre**

Le site est parcouru par un important réseau de sentiers pédestres, dont le chemin de la Regordane (GR700), une portion du chemin de Compostelle, qui est particulièrement fréquenté. Les sentiers sont entretenus par le conseil général, la communauté de communes et le Parc National des Cévennes. Des topoguides et fiches randonnées sont mises gratuitement à disposition par l'Office de Tourisme.

- **Loisirs motorisés**

Si le problème est réglé dans le périmètre de la zone cœur du parc des Cévennes, des pratiques de quads hors chemins autorisés persistent localement. Elles font l'objet de tournées de surveillance de la part de l'ONF, l'ONEMA et l'ONCFS.

- **Cueillette**

Le site est très fréquenté à l'automne pour la cueillette des champignons, surtout dans le secteur du Mas de l'Ayre. Cette fréquentation reste très ponctuelle et peu impactante pour le milieu.

La chasse, essentiellement au sanglier, et la pêche, sont des activités très présentes sur le site, et pour lesquelles le territoire d'étude est très favorable. Les autres activités participent à l'attractivité du territoire, en particulier les loisirs aquatiques et la randonnée pédestre.

DEFINITION DES OBJECTIFS

1. CROISEMENT DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

En s'appuyant sur les résultats des inventaires naturalistes et sur les entretiens réalisés avec les acteurs du territoire, le tableau page suivante a été construit en croisant les enjeux écologiques avec les activités socio-économiques existantes. Les principales pratiques susceptibles d'impacter les habitats et espèces d'intérêt communautaire y sont répertoriées.

		Activités agricoles	Activités forestières	Urbanisme, assainissement	Pêche	Chasse	Randonnée pédestre	Loisirs aquatiques	Loisirs motorisés	
Habitats	Habitats liés ax milieux aquatiques	Prélèvements dans le cours d'eau	Gestion des peuplements : entretien des boisements riverains	Retenue d'eau : modification régime hydraulique			Tous habitats : opportunité de sensibilisation	Dégradation habitat par piétinement	Passage dans les cours d'eau et abords : dégradation habitat	
		Ouverture ripisylve pour mise en culture/pâturage	Dégradation par gestion inadaptée (coupe à blanc favorise les espèces invasives)	Urbanisation et aménagement : dégradation habitat et modification régime hydraulique						
	Habitats forestiers	Castanéiculture Entretien par pâturage du sous-bois	Gestion des peuplements favorable : régénération, maintien flots de bois morts Gestion sylvicole diminuant la vulnérabilité des peuplements face aux incendies	Urbanisation diffuse complexifiant la lutte contre les incendies			Gestion population sangliers pouvant dégrader habitat (destruction des terrasses)	Augmentation potentielle du risque de départ d'incendie		
			Dégradation par gestion inadaptée (enrésinement, rajeunissement excessif)							
	Prairies et pelouses	Pâturage, entretien par fauche, débroussaillage	Mise en place de sylvopastoralisme	Urbanisation, aménagement, remembrement foncier : dégradation habitat			Gestion population sangliers pouvant dégrader habitat (labour des prairies)			Passage sur parcelles : dégradation habitat
		Amendement, mise en culture								
	Landes	Pâturage, entretien par fauche, débroussaillage	Mise en place de sylvopastoralisme				Opportunité d'opérations de réouverture pour petit gibier			
		Ecobuage : entretien ou dégradation habitat selon fréquence	Plantations de conifères : dégradation directe ou par colonisation							

		Activités agricoles	Activités forestières	Urbanisme, assainissement	Pêche	Chasse	Randonnée pédestre	Loisirs aquatiques	Loisirs motorisés
	Habitats humides	Entretien par pâturage		Aménagement routier : dégradation habitat		Gestion population sangliers pouvant dégrader habitat			Passage sur stations : dégradation habitat
		Gestion effluents élevage et utilisation d'intrants : pollution potentielle des eaux selon gestion		Urbanisation et aménagement : dégradation habitat et modification régime hydraulique					
	Habitats rocheux	Entretien par pâturage		Aménagement routier : dégradation habitat					
Espèces	Espèces liées aux milieux aquatiques	Prélèvements dans le cours d'eau	Gestion des peuplements alluviaux : entretien de la ripisylve	Retenue d'eau : modification régime thermique	Alevinage : risque de compétition, prédation et pathologie			Canyoning sauvage : dégradation habitat et dérangement des espèces par piétinement :	Passage dans les cours d'eau et abords : dérangement et dégradation habitat
		Ouverture ripisylve pour mise en culture/pâturage Gestion effluents élevage et utilisation d'intrants : pollution potentielle des eaux selon gestion	Gestion des peuplements alluviaux : dégradation de la ripisylve par coupes inadaptées ou introduction d'essences inappropriées	Urbanisation et aménagement : dégradation habitat et modification régime hydraulique		Opérations de sauvetage en période d'étiage Suivi par la fédération			
	Chiroptères	Maintien de milieux ouverts : mosaïques et lisières favorables	Entretien des habitats d'espèces (maintien feuillus, travail de lisières)	Restauration du bâti, maintien ou restauration de gîtes à chiroptère selon travaux					
		Dégradation ripisylve par l'implantation de prairie	Dégradation des habitats d'espèces (coupe à blanc, plantation mono spécifique de conifères)	Dégradation ripisylve par l'urbanisation obstruction entrées de mines : destruction gîtes					
		Utilisation de produits phytosanitaires							

Pratique favorable
 Pratique défavorable avec impact négatif avéré
 Pratique défavorable potentielle

2. PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs généraux		Objectifs opérationnels
P réserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire	Tous habitats et espèces	Conserver les habitats existants
		Lutter contre les espèces envahissantes
		Agir sur les facteurs de dégradation générale des habitats
	Habitats riverains	Prévenir les artificialisations supplémentaires du régime hydrologique et thermique des cours d'eau et les pollutions des eaux de surface
		Restaurer le bon fonctionnement morphologique et écologique des hydrosystèmes
	Habitats agropastoraux	Réouvrir les parcelles en cours de fermeture
		Maintenir voire restaurer les habitats agropastoraux existants en aidant à la gestion
	Habitats forestiers	Maintenir et restaurer les châtaigneraies méditerranéennes en station en favorisant leur gestion agricole et sylvicole
		Maintenir et restaurer les hêtraies et yeuseraies en favorisant une gestion sylvicole adaptée
		Constituer un réseau d'arbres à cavités et d'îlots de bois sénescents en hêtraie et chênaies vertes et diversifier les peuplements
Chiroptères	Aménager les mines et galeries utilisées comme gîtes d'hivernage ou de transit	
mieux C onnaître et suivre les habitats et les espèces	Compléter les études pour les groupes non inventoriés	
	Approfondir les études déjà réalisées, en termes d'informations sur les populations, de surface couverte et de connaissance des pratiques	
	Suivre les habitats et espèces	
A nimer et mettre en oeuvre le document d'objectifs	Animer la mise en place d'actions	
	Mettre en cohérence les objectifs de gestion avec les documents de planification, d'aménagement et dans les programmes de développement local	
	Gérer la démarche d'animation Natura 2000	
I nformer, valoriser et sensibiliser	Informer, sensibiliser et valoriser sur les enjeux écologiques du site auprès de tous les publics	
	Communiquer et former autour de la démarche Natura 2000	

BIBLIOGRAPHIE

BASSI – 2012, *Etude relative à l'inventaire et à la conservation des habitats naturels liés au domaine terrestre – Rapport d'expertise Site Natura 2000 FR 9101364 "Hautes Vallées de la Cèze et du Luech"* – Office National des Forêts, 77 p. + annexes

BISSARDON, GUIBAL – 1997, *CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français.* – Ecole Nationale de Génie Rural des Eaux et Forêts, Nancy : 217 p.

BERREBI, SHAO – 2011, *Analyses génétiques des truites du bassin versant méditerranéen du département du Gard Cèze (Rhône) et Arre (Hérault)* – Fédération nationale de pêche/ Institut des Sciences de l'Evolution, UMR5554 CNRS/UM2, Université Montpellier, 11 p.

CARNINO – 2009, *Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site – Méthode d'évaluation des habitats forestiers* – MNHN / ONF, 23 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD – 2010, *Inventaire des superficies irriguées et estimation des besoins agricoles en eau sur le bassin versant de la Cèze classé en Z.R.E.*, 38 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD – 2013, *Etablissement du diagnostic des activités agricoles dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs des hautes vallées de la Cèze et du Luech et de l'Homol*, 6 p.

COLLECTIF – 1999, *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne.* Version EUR 15/2. - COMMISSION EUROPEENNE DG ENVIRONNEMENT : 132 p. (s. 1.)

COLLECTIF - 2001a, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1. Habitats forestiers. Vol. 1. - Cahiers d'Habitats Natura 2000*, Ed. La Documentation Française, Paris : 339 p.

COLLECTIF - 2002a, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3: Habitats humides. - Cahiers d'Habitats Natura 2000*, Ed. La Documentation Française, Paris : 456 p.

COLLECTIF - 2001b, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4. Habitats agro pastoraux. Vol. 1. - Cahiers d'Habitats Natura 2000*, Ed. La Documentation Française, Paris : 445 p.

COLLECTIF - 2001c, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5. Habitats rocheux. - Cahiers d'Habitats Natura 2000*, Ed. La Documentation Française, Paris : 379 p

CRPF LANGUEDOC-ROUSSILLON – 2012, *Site Natura 2000 FR 9101364 Hautes vallées de la Cèze et du Luech - Inventaire et description des activités humaines liées à la gestion forestière privée*, 17 p.

DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON – 2012, *Cahier des charges type régional pour l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon*, 28 p.

GUITTET – 2012, *Document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » FR9101368, Phase 1 : Synthèse « Diagnostic et Enjeux ».* Syndicat mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle, 24 pages.

OFFICE NATIONAL DES FORETS – 2000, *Natura 2000. Guide pratique. Identification des habitats naturels en forêt publique du Languedoc Roussillon*. Classeur multi fiches

RUFRAY, KLESCZEWSKI - 2009, *Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon*. CSRPN LR. 9 p.

SYNDICAT MIXTE A.B. CEZE – 2009, *Contrat de rivière du Bassin de la Cèze, dossier définitif* – 89 p.

ONEMA, TELEOS, SIALIS, MOREAU., PAPAZIAN, LEVEQUE - 2010, *Etude relative à l'inventaire et la conservation des habitats naturels et de certaines espèces liées aux milieux aquatiques sur le bassin versant de la Cèze*, DDTM Gard – 35 p.

LISTE DES ANNEXES

TOME 1 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE ET DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

Annexe 1 : Périmètre du SIC

Annexe 2 : Occupation des sols par grands types de milieux

Annexe 3 : Cartographie des habitats d'intérêt communautaire sur le site

Annexe 4 : Répartition des formations à châtaigniers

Annexe 5 : Localisation des espèces de chiroptères

Annexe 6 : Localisation des observations de poissons de l'annexe II

Annexe 7 : Localisation des observations de mammifères terrestres de l'annexe II

Annexe 8 : Localisation des observations d'Ecrevisse à pattes blanches

Annexe 9 : Localisation du réseau hydrographique et des captages d'alimentation en eau potable sur le SIC

Annexe 10 : Occupation agricole du sol du SIC

Annexe 11 : Localisation des forêts publiques sur le SIC

Annexe 12 : Circuits de randonnée pédestre sur le SIC

Annexe 13 : Descriptif des forêts communales et domaniales présentes sur le SIC

Annexe 14 : Liste des sociétés de chasse présentes sur les communes du SIC

Annexe 15 : Comptes-rendus d'entretien du diagnostic socio-économique

Annexe 16 : Diagnostic des activités agricoles (étude Chambre d'Agriculture du Gard)

Annexe 17 : Diagnostic gestion forestière privée (étude CRPF Languedoc-Roussillon)

TOME 2 : FICHES HABITATS ET ESPECES

Fiches Habitats naturels terrestres

Fiches Habitats naturels liés aux milieux aquatiques

Fiches Espèces